

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 1er septembre au 5 septembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Le Kenya et l'Ouganda s'engagent à supprimer leurs tarifs douaniers
- ❖ **Soudan du sud** : Les exportations pétrolières de nouveau menacées par l'arrêt des installations soudanaises
- ❖ **Rwanda** : Accord commercial pour exporter du tungstène vers les États-Unis

LE CHIFFRE A RETENIR

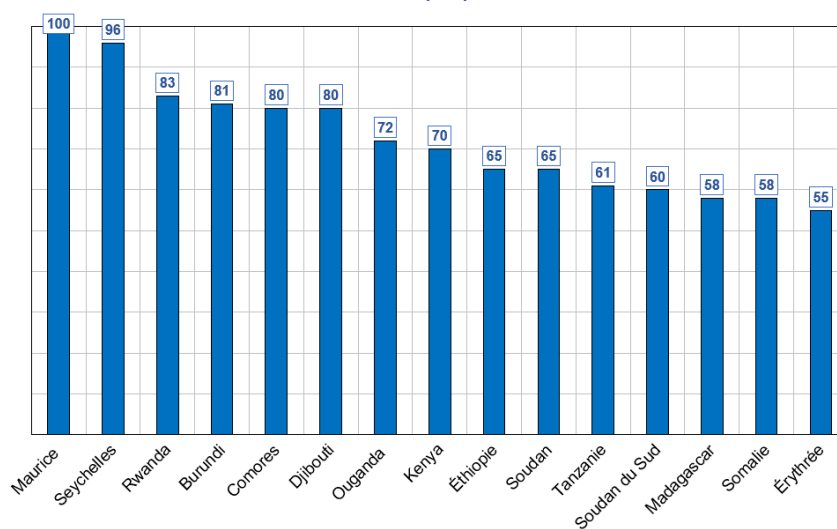
12 Md USD

BURUNDI : LE MONTANT QU'AL-
MANSOUR HOLDING ANNONCE PREVOIR
D'INVESTIR DANS LE PAYS

Le graphique de la semaine

AEOI : accès à l'eau potable*

- en % de la population -



*Accès à l'eau potable avec un service de base (à moins de 30 min)

L'accès à l'eau potable dans la région AEOI affiche de grandes disparités : ressources naturelles inégalement réparties, forte pression urbaine, infrastructures souvent vétustes ou insuffisantes, capacités institutionnelles et financières très variables d'un pays à l'autre. Globalement, l'Objectif de Développement Durable n° 6 (ie. assurer l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2030) reste hors d'atteinte pour la majorité des pays de la région, où la pression démographique, les conflits et les sécheresses prolongées continuent de fragiliser l'accès équitable et durable à l'eau potable.

REGIONAL

Le Kenya et l'Ouganda conviennent de supprimer les barrières commerciales

Le 30 août, le Kenya et l'Ouganda, représentés par les ministres Lee Kinyanjui et Francis Mwebesa, ont convenu de supprimer les droits de douane, les accises et les barrières non tarifaires sur les échanges entre les deux pays, garantissant que tous les produits soient traités comme des transferts exempts de charges discriminatoires. L'accord vise notamment à désengorger les frontières, avec des files limitées à 4 kilomètres à Malaba et 500 mètres à Busia, et l'obligation de résorber les retards en 24 heures. L'Ouganda s'est engagé à rationaliser les opérations au poste de pesage de Malaba, source majeure de ralentissements, tandis que les deux pays ont accepté de faire fonctionner en continu (24/7) les agences frontalières et de réduire les contrôles superflus. L'accord inclut aussi l'achèvement du poste frontalier à guichet unique de Suam, la modernisation des routes et ponts sur les principaux corridors commerciaux, l'installation d'un scanner cargo à Lwakhakha côté kényan, et la mise en œuvre des Comités frontaliers conjoints ainsi qu'un comité technique permanent pour assurer le suivi, résoudre les difficultés et escalader les obstacles persistants.

BURUNDI

La société qatarienne Al Mansour Holdings annonce investir 12 Md USD

La société qatarienne Al-Mansour Holding a annoncé un plan d'investissement, d'un total de 103 Md USD, dans six pays africains (la RDC – 21 Md USD, le Mozambique – 20 Md USD, la Zambie et le Zimbabwe – 19 Md USD chacun, et le Botswana et le Burundi – 12 Md USD chacun). Pour le Burundi, l'investissement annoncé représenterait plus de cinq fois le PIB du pays. Ces investissements cibleraient principalement les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures.

COMORES

Réhabilitation de deux tronçons routiers par le Chinois CGC sur financement partiel de la BAD

Le gouvernement comorien, représenté par le ministre de l'Aménagement du territoire et le

ministre des Finances, et l'entreprise chinoise CGC ont signé le 1^{er} septembre un contrat portant sur la réhabilitation de deux tronçons routiers, la RN21 et la RN32. Le premier tronçon (RN21), d'une longueur de 14 km, relie Domoni à Mrémani sur l'île d'Anjouan. Le second, d'une longueur de 9 km, relie Wallah à Nioumachoua sur l'île de Mohéli. Les travaux, qui devraient durer 15 mois, sont financés par la Banque africaine de développement et l'État comorien pour un montant d'environ 6,56 Md KMF (env. 13,3 M EUR). La pose de la première pierre du tronçon de la RN21 est fixée au 12 septembre.

DJIBOUTI

Djibouti Telecom étendra son câble sous-marin « DARE1 » jusqu'en Afrique du Sud

Djibouti Telecom a annoncé l'extension de son câble sous-marin DARE1 (Djibouti Africa Regional Express 1) du Kenya à l'Afrique du Sud d'ici 2028. Le nouveau tronçon, long d'environ 3 500 km, reliera Mombasa à Mtunzini, au nord-est de Durban, avec des stations d'atterrissage prévues en Tanzanie, au Mozambique et à Madagascar. Les travaux débiteront en 2026 pour une mise en service prévue deux ans plus tard. Ce projet vise à accroître la capacité du réseau, réduire la latence et sécuriser les liaisons entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, un enjeu stratégique pour les opérateurs télécoms. Les perturbations sur deux câbles en mai 2024, qui ont paralysé la connexion entre la Tanzanie et le Kenya, ont rappelé la vulnérabilité des infrastructures régionales. Depuis dix ans, Djibouti a investi plus de 200 M USD dans une douzaine de câbles, consolidant son rôle de carrefour numérique régional en valorisant sa position stratégique.

ÉTHIOPIE

Forte hausse des recettes fiscales en FY2024/25 mais le défi de la mobilisation fiscale persiste

Le ministère des Finances a annoncé avoir collecté plus de 700 Md ETB (soit 4,9 Md USD) de recettes fiscales au cours de l'année fiscale 2024/25, en hausse de près de +37 % par rapport à l'exécution budgétaire 2023/24. Le niveau de recettes rapproche le pays de 1 000 Md ETB d'ici FY2025/26 et reflète les réformes dans la collecte, notamment la digitalisation et un meilleur respect des obligations

fiscales. Toutefois, le niveau de recettes reste faible (7,5 % du PIB en 2022) et largement inférieur à la moyenne africaine (15 %). Des débats existent sur la hausse du niveau de TVA mais le gouvernement maintient le taux actuel de 15 %, jugeant qu'une hausse serait trop pénalisante pour les ménages déjà fragilisés par l'inflation.

KENYA

L'inflation augmente à +4,5 % en août

L'inflation s'est élevée à +4,5 % en août (après +4,1 % en juillet), selon le Kenya National Bureau of Statistics (KNBS). Cette progression s'explique surtout par l'inflation des denrées alimentaires et boissons non alcoolisées (+8,3 %, après +6,8 % en juillet) et du transport (+4,4 %, après +4,1 % en juillet). Le transport de passagers a fortement progressé, notamment sur la liaison Mombasa–Nairobi. En revanche, les tarifs d'électricité ont reculé entre juillet et août 2025 pour une consommation de 50kWh (–2,3 %) et de 200kWh (–2,1 %), de même que le prix du litre d'essence (–0,5 %). L'inflation sous-jacente reste faible, à +3,0 % (après +3,1 % en juillet). Bien que l'inflation atteigne un plus haut depuis juin 2024, elle reste modérée et ancrée dans la cible d'inflation de la Banque centrale.

Lancement d'un appel d'offres pour 10 blocs d'exploration pétrolière

Le Kenya lancera ce mois-ci un appel d'offres pour 10 blocs d'exploration pétrolière dans les bassins d'Anza et de Lamu, dans le cadre d'un portefeuille élargi de 50 blocs répartis sur quatre bassins sédimentaires. Il s'agit du premier cycle de licences depuis l'adoption d'une nouvelle législation pétrolière il y a six ans. Le gouvernement mettra à disposition des relevés sismiques, des rapports géologiques et des données de forages pour soutenir cette initiative. Cette démarche intervient après une refonte du cadre d'exploration pétrolière visant à s'aligner sur les standards internationaux, avec des modalités de contrats de partage de production plus souples et un ensemble d'incitations fiscales.

Les exportations baissent au 1^{er} semestre 2025

Les importations kényanes ont atteint 10,3 Md USD au 1^{er} semestre 2025 (+0,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2024) et la Chine demeure la principale source (22,8 %

des importations totales), suivie de l'Inde (10,4 %), du Royaume-Uni (7,1 %), des États-Unis (5,3 %) et du Japon (5,1 %). Du côté des exportations, celles-ci se sont établies à 4,3 Md USD au 1^{er} semestre 2025, en baisse de –3,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2024. L'Ouganda reste le premier débouché pour les exportateurs kényans (11,5 % des exportations totales), devant les États-Unis (6,7 %), les Pays-Bas (6,7 %), le Pakistan (6,6 %) et les Émirats arabes unis (5,9 %). Au total, le Kenya a enregistré un déficit commercial de –6,1 Md USD au 1^{er} semestre 2025, en détérioration de –2,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2024.

Kenya Airways enregistre une perte au 1^{er} semestre 2025

Kenya Airways a enregistré une perte nette de 94 Md USD au 1^{er} semestre 2025 (après +4 M USD au cours de la même période en 2024). La compagnie attribue ce recul à de sévères contraintes de capacité, notant que 33 % de ses avions long-courriers sont restés cloués au sol durant le 1^{er} semestre en raison d'une pénurie de pièces détachées. Alors que la compagnie prévoyait d'ajouter quatre avions moyen-courriers, elle n'a pu en réceptionner qu'un seul, un Boeing 737-800 (en leasing). La flotte totale de KQ s'élève à 42 appareils.

OUGANDA

Relative stabilisation de l'indice PMI

L'indice des directeurs d'achat (PMI – Purchasing Managers Index), publié par Stanbic Bank, est un indicateur avancé de l'activité économique. Allant de 0 à 100, l'indice indique une expansion de l'activité lorsqu'il se situe au-dessus de 50 et une récession lorsqu'il se situe en deçà. En août, l'indice PMI est relativement stable (53,3, après 53,6 en juillet). Selon le rapport, ce léger repli n'entame pas la dynamique du secteur privé, portée par une demande intérieure solide qui stimule la production et les nouvelles commandes dans l'ensemble des secteurs. La création d'emplois et l'augmentation des capacités productives ont permis aux entreprises de maîtriser les arriérés de production. Toutefois, la hausse des coûts de main-d'œuvre et des intrants — notamment l'énergie et les matières premières — continue d'exercer des pressions sur les prix, que les entreprises répercutent sur leurs clients. Malgré ce contexte inflationniste, les anticipations resteraient bien orientées: les entreprises demeurent

confiantes quant à la poursuite de la croissance de leur activité, appuyée par des actions renforcées en matière de communication et de marketing.

MADAGASCAR

Le DG de Madagascar Airlines reconduit dans ses fonctions

La reconduction du DG de Madagascar Airlines, Thierry de Bailleul, dans ses fonctions a été annoncée par un communiqué de la compagnie le 27 août, suite à une concertation entre le conseil d'administration de la compagnie et le gouvernement. L'objectif est d'assurer la continuité, dans un contexte fragile, des réformes déjà engagées dans le cadre du plan Phénix 2030, feuille de route stratégique visant le redressement de Madagascar Airlines. Ce plan inclut la restauration de la stabilité financière de l'entreprise grâce à l'appui de bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, qui a mobilisé une enveloppe de 65 M USD, dont 25 M USD ont déjà été décaissés. A noter que ces financements sont conditionnés par la reprise par Madagascar Airlines des actifs d'Air Madagascar et de Tsaradia, actuellement exploités sous contrat de location-gérance, et par l'exemption des droits et taxes à l'importation pour les avions et les équipements aéronautiques.

MAURICE

Hausse du nombre de véhicules enregistrés au premier semestre 2025

Selon Statistics Mauritius, le parc automobile national comptait 733 991 véhicules enregistrés auprès de l'Autorité nationale des transports terrestres (NLTA) à fin juin 2025, soit une hausse de +3,3 % par rapport à décembre 2024. Au cours du 1er semestre 2025, 26 119 véhicules ont été immatriculés, dont 63,6 % de véhicules neufs et 28,6 % de véhicules d'importation d'occasion et 7,8 % des véhicules réimmatriculés. La structure du parc demeure dominée par les voitures particulières, pick-ups et les véhicules utilitaires légers (56,6 %), suivis des véhicules à deux-roues motorisés (34,6 %). Les véhicules restants (8,8 %) regroupent les utilitaires lourds, les camions ainsi que les autobus et autres véhicules.

RWANDA

Accord commercial pour exporter du tungstène vers les États-Unis

Trinity Metals a signé un accord commercial avec Global Tungsten and Powders (GTP) et son partenaire Traxys pour fournir du concentré de tungstène issu de sa mine de Nyakabingo au Rwanda vers les États-Unis. 1^{er} producteur africain et 4^e mondial de tungstène, Trinity Metals produit environ 120 tonnes de wolframite par mois. Le tungstène est classé par le gouvernement américain comme un minerai critique, essentiel à l'économie et à la sécurité nationale, l'extraction domestique ayant cessé en 2015. La Chine domine actuellement l'offre mondiale, représentant environ 83 % de la production. GTP figure parmi les plus grands transformateurs de tungstène, spécialisé dans les poudres de tungstène et carbure de tungstène de haute qualité pour l'aérospatiale et la défense. Le Rwanda exporte des volumes significatifs de tungstène, notamment vers l'Autriche pour transformation industrielle.

SOMALIE

La capacité du port de Mogadiscio augmentée à 250 000 conteneurs

La Somalie a élargi le port de Mogadiscio avec un nouveau terminal conteneurs, augmentant sa capacité annuelle de 150 000 à 250 000 équivalents vingt pieds (EVP). La capacité étendue de manutention conteneurisée de la Somalie demeure relativement modeste comparée à celle de ses pairs régionaux. A titre de comparaison, le port de Mombasa a enregistré un trafic de 2 005 076 EVP en 2024.

La Somalie lance son visa électronique

Un système de visa électronique et d'autorisation de voyage (e-Visa/ETAS) a été lancé le 1^{er} septembre 2025. Tous les ressortissants étrangers doivent demander leur visa en ligne avant l'arrivée, à l'exception de ceux disposant de visas à entrées multiples, de passeports diplomatiques, de passeports UNLP ou provenant de pays bénéficiant d'accords d'exemption de visa. Alors que la Somalie a rejoint la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), le système e-Visa vise à promouvoir l'intégration régionale et faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises. Il a également pour objectif d'attirer les investissements et le tourisme,

SOUDAN

Les exportations sud-soudanaises menacées par l'arrêt des installations pétrolières soudanaises

Le ministère soudanais de l'Énergie et du Pétrole a ordonné d'urgence l'arrêt des installations pétrolières de Heglig suite à une attaque par drone le 30 août 2025. La plateforme de Heglig constitue un hub stratégique pour le pétrole pompé depuis le Soudan du Sud, qui dépend des oléoducs soudanais pour exporter son brut via Port-Soudan sur la mer Rouge. Toute perturbation menace ainsi les revenus pétroliers du Soudan du Sud. Les partenaires pétroliers soudanais, Petrolines for Crude Oil Co. Ltd. (PETCO) et 2B Operating Company (2B OPCO), ont exprimé leurs inquiétudes face à la montée des menaces sécuritaires, avertissant que la violence persistante pourrait interrompre les opérations. Une perturbation prolongée pourrait aggraver la crise économique à laquelle fait face le Soudan du Sud. Les exportations de pétrole avaient repris ces derniers mois après près d'une année d'interruption due à des dommages antérieurs des oléoducs liés aux conflits au Soudan. Le tarissement possible des exportations pétrolières soudanaises en direction des Emirats arabes unis sont également susceptibles d'affecter négativement les livraisons du sud-soudan.

SOUDAN DU SUD

Relance des discussions avec Ethiopian Airlines sur un partenariat

Le 27 août 2025, le Président sud-soudanais Salva Kiir et le ministre éthiopien des Finances, Ahmed Shide, ont discuté du rôle d'Ethiopian Airlines pour renforcer le secteur aérien du Soudan du Sud et améliorer la connectivité régionale. Les discussions ont également porté sur un corridor commercial et de transport reliant le Soudan du Sud, l'Éthiopie et Djibouti, ainsi

que sur des projets conjoints dans les infrastructures routières, l'électricité, les télécommunications et les services bancaires. Ces échanges font suite à un protocole d'entente signé en novembre 2024, dans lequel Ethiopian Airlines s'était engagée à aider à créer et gérer un nouveau transporteur national sud-soudanais, en fournissant une assistance technique, la formation du personnel et la supervision de l'espace aérien. Les plans pour cette coentreprise remontent à 2014, lorsque Ethiopian Airlines avait proposé une participation de 49 %, Juba détenant 51 %. En 2019, le gouvernement sud-soudanais avait alloué 100 M SSP (768 000 USD) pour des études de faisabilité. La relance de ces initiatives pourrait accélérer le projet longtemps retardé de transporteur national et s'inscrire dans la stratégie d'Ethiopian Airlines de développer des coentreprises aériennes en Afrique.